

N°2022-D19

OBJET : L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX
Demande crédits
d'urgence Région : Le 08 juin à 17h00
Acquisition de
barnums à destination
des Ukrainiens et
autres services

Le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni à la Base de Plein Air et de Loisirs de l'Etang de Saint-Quentin en Yvelines dite « île de loisirs » sous la présidence de Monsieur José CACHIN.

Etaient présents :
Mesdames Anne CAPIAUX -Chantal CARDELEC -Sylvie PIGANEAU ; Sandrine GRANDGAMBE
(suppléante)
Monsieur José CACHIN

Etaient absents excusés :
Madame Colette GERGEN
Messieurs Nicolas DAINVILLE- Bertrand COQUARD - Othman NASROU - Ali RABEH

Ont donné pouvoir :
Monsieur DAINVILLE à Madame CAPIAUX
Monsieur NASROU à Madame PIGANEAU

CONSIDERANT que sur initiative de la Région, le Relais des Canardières a été réquisitionné par la Préfecture des Yvelines pour permettre l'accueil de réfugiés ukrainiens jusque fin Mai ;

CONSIDERANT que cet hébergement collectif de 84 places qui a été occupé par des familles, ne dispose que d'une salle d'activité de 49 m², insuffisante pour assurer entre autres, les cours qui ont été mis en place ;

CONSIDERANT que par ailleurs, 2 tentes, l'une à usage de « vestiaires », l'autre de « buanderie » ont été mises à disposition dans l'urgence et très provisoirement par la commune de Montigny ;

CONSIDERANT que cette demande de financement avait donc pour objectif de disposer d'un nombre d'espaces d'activités adapté à la capacité de l'établissement, de maintenir les vestiaires et la buanderie dès lors que la commune de Montigny procédait au retrait des 2 tentes, mises à disposition du Relais des Canardières, pour ses événementiels qui s'étendaient sur la période d'avril à mai ;

CONSIDERANT qu'à la suite du dispositif d'accueil des réfugiés ukrainiens, ces barnums pourront être redéployés au bénéfice d'autres services de l'Ile de Loisirs ;

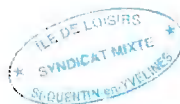
CONSIDERANT qu'il convient dès lors, de solliciter le financement de l'acquisition de deux barnums auprès de la Région Ile de France en crédit d'urgence pour un montant total de 25 000 € TTC ;

Mbres en exercice : 9
Quorum : 5
Présents : 5
Suffrages exprimés : 7

LE COMITE SYNDICAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE, à l'unanimité,

SOLLICITE des crédits d'investissement auprès de la Région Ile de France en crédits d'urgence, pour un montant de 25.000 € TTC pour l'acquisition de 2 barnums ;

AUTORISE le Président à signer tous documents utiles.



Fait à Trappes, le 08 juin 2022

Le Président du Syndicat Mixte
José CACHIN

